

Une réforme majeure pour la profession

En réunissant, le 23 octobre dernier, les organisations syndicales siégeant au CTMEN, le directeur général des ressources humaines du ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports a clairement annoncé que l'objectif de l'agenda social 2020-2021 des inspecteurs et inspectrices serait la création d'un corps unique.

Lors de notre dernier congrès à Valence en mars 2019, le vote des déléguées et délégués du SNPI-FSU a réaffirmé la nécessité, pour le système éducatif, d'un grand corps d'inspection pédagogique appartenant à la fonction publique d'État et relevant d'une gestion nationale

Tout au long des réunions de l'agenda social, le SNPI-FSU sera particulièrement exigeant quant aux conséquences de ce changement statutaire sur nos rémunérations : nous devons obtenir une amélioration tant sur le plan indiciaire qu'indemnitaire.

Nous défendrons tout aussi fermement des évolutions qui sur le plan des missions permettront de recentrer notre travail sur l'accompagnement pédagogique et l'amélioration des conditions de travail. Une réduction des charges est indispensable pour permettre de disposer réellement du temps nécessaire à l'accompagnement des enseignantes et enseignants et contribuer ainsi à l'amélioration qualitative du service public d'éducation.

Nous exigerons aussi une véritable reconnaissance de l'expertise professionnelle devant rompre avec des stratégies managériales qui nous confinent dans des tâches d'exécution.

Enfin ces évolutions doivent faire cesser la dégradation progressive des conditions de travail qui conduit aujourd'hui trop de nos collègues à encourir des risques psycho-sociaux majeurs.

C'est avec l'espoir d'un véritable changement que le SNPI-FSU s'assiéra à la table des discussions mais il le fera sans optimisme naïf et en appelant avec fermeté et détermination à rompre avec les évolutions délétères qui ont conduit à l'inacceptable situation dans laquelle nous nous trouvons aujourd'hui.

Le bureau du SNPI-FSU